Rallye Bourgogne
Côte Chalonnaise

Maison des Associations – Espace Jean Zay
4 rue Jules Ferry - 71100 CHALON SUR SAÔNE
Association Loi de 1901 – RNA W711002643 – SIRET 44176127700017 – NAF 9312Z

1_4

ADDITIF N°4

(Modification du timing VHRS)

ARTICLE 4-P. ASSISTANCE :

4.3 1 3 Parc Fermé

Suite à la demande des concurrents, dans la section 1 le parc d'assistance entre le CH 2A et CH2B durée de 00 :35mn est annulée ; les concurrents devront uniquement pointer les carnets à l'entrée et sortie du parc Assistance puis iront au CH2C pour pointage de fin d'étape

Fait à Chalon, le 04/07/2025,

Le Collège VHRS

Stéphanie POTONNIER	Anne CARDINAL	François BRESSON
Présidente	Membre du Collège	Membre du Collège

Courriel : contact@rallye-bourgogne-cote-chalonnaise.fr